



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

LA SITUATION EN TURQUIE À LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PAR DIDIER BILLION

Directeur des publications de l'IRIS

ET

BASTIEN ALEX

Chercheur à l'IRIS

7 juin 2011

LA SITUATION EN TURQUIE A LA VEILLE DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Didier BILLION / Directeur des publications de l'IRIS

et Bastien ALEX / Chercheur à l'IRIS

Le 12 juin 2011, les électeurs turcs vont se rendre aux urnes pour participer aux 17^{es} élections législatives organisées depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce pays a en effet initié sa transition démocratique dès 1945 avec la reconnaissance du multipartisme et a connu en 1950 la première alternance de sa majorité parlementaire. Depuis lors, malgré la récurrence des interventions militaires dans le champ politique, les évolutions s'inscrivent dans un processus de renforcement des principes démocratiques et républicains. Ainsi, les puissantes turbulences politiques qui ont affecté la Turquie au cours des dernières années ont été surmontées dans le cadre d'un Etat de droit et grâce à des institutions qui fonctionnent.

1 – Un contexte politique tendu

Processus de démocratisation indéniable

La vie politique turque est marquée par l'incontestable élargissement du champ des libertés individuelles et collectives de 1999 à 2005. Ce processus s'explique notamment par l'accession au statut de candidat et la perspective d'intégrer l'Union européenne (UE). Dès lors neuf paquets de réformes¹ ont été adoptés à un rythme soutenu pour se hisser au niveau requis par les critères de Copenhague. Ainsi un nouveau Code pénal et un Code des procédures pénales ont été mis en oeuvre, la peine de mort abolie, l'égalité entre hommes et femmes affirmée devant la loi, la primauté des traités internationaux relatifs aux libertés et droits fondamentaux sur les dispositions nationales inscrite dans la Constitution reconnue... la liste est longue.

Dans le même temps une société civile volontaire et dynamique s'est affirmée : multiplication d'organisations non gouvernementales diversifiées ; diversification des médias, même si une lutte sourde oppose des groupes de presse aux prétentions monopolistiques ; classe entrepreneuriale industrielle... Cette évolution socio-politique est d'autant plus remarquable que, depuis la création

¹ L'expression « paquet de réformes » est utilisée pour désigner un projet de loi contenant plusieurs amendements à différentes lois ou codes, approuvés ou rejetés, en une seule lecture, par le Parlement.

de la République en 1923, l'impulsion de la modernisation provenait quasi exclusivement de l'appareil d'Etat. Désormais, les profondes transformations sociologiques et la vitalité de la société turque sont des éléments déterminants des transformations du pays.

Paradoxalement, c'est à partir de l'ouverture des pourparlers d'adhésion avec l'UE, le 3 octobre 2005, que l'euro-scepticisme s'affirme graduellement. Alors que toutes les études et sondages donnaient jusqu'à cette date environ 70 % d'opinions favorables à la perspective de l'entrée de la Turquie au sein de l'UE, c'est désormais un peu moins de 40 % qui donnent une réponse positive à la même question. Plusieurs éléments se conjuguent pour saisir ce phénomène. Tout d'abord les Turcs ont probablement sous-estimé l'ampleur du processus de négociations et la difficulté d'absorber les 80 000 pages de l'acquis communautaire dans le droit national. Mais là n'est pas l'essentiel. C'est en réalité la lenteur desdits pourparlers – en presque six ans, seulement 13 des trente-cinq chapitres de négociations ont été ouverts et un seul refermé – et surtout l'acharnement de certains Etats membres – la France de Nicolas Sarkozy se singularisant particulièrement en ce domaine – à refuser la perspective d'une intégration pleine et entière qui suscitent l'amertume. C'est donc au moment où la Turquie est euro-compatible qu'elle tend à devenir euro-sceptique.² Le ralentissement du mouvement de réformes s'inscrit en outre dans un contexte de fortes polarisations politiques dont nous retiendrons deux exemples.

Polarisation des tensions politiques

Le premier nous ramène aux élections présidentielles, initialement programmées pour mai 2007, qui ont cristallisé une crise politique dont les origines remontent au résultat des législatives de 2002, marquées par la victoire du Parti de la justice et du développement (AKP), parti dont la matrice originelle se trouve dans l'islam politique turc. Le scrutin présidentiel a suscité une levée de boucliers du camp laïciste – incarné par le Parti républicain du peuple (CHP), le président de la République sortant et surtout l'état-major de l'institution militaire – qui craignait de voir la magistrature suprême passer aux mains de l'AKP. S'appuyant sur la Cour constitutionnelle, réputée pour son kéralisme orthodoxe, le CHP a fait échec à deux scrutins présidentiels, conduisant l'unique candidat, Abdullah Gül – présenté par l'AKP –, à renoncer temporairement à briguer la présidence de la République. Cette crise a fourni l'occasion à l'état-major, laissant planer la menace d'une intervention militaire dans un communiqué publié sur son site électronique le 27 avril, de revenir au premier plan de la vie politique intérieure. Les puissantes manifestations organisées dans les grandes villes turques par de faux nez civils de l'institution militaire ne sont toutefois pas parvenues à faire taire toutes celles et

² Voir à ce propos Ali Kazancigil, « Les nouvelles dynamiques politiques et sociologiques de la Turquie sont-elles euro-compatibles », *Note de l'Institut du Bosphore*, n°06, 15 mars 2011

ceux qui sous le slogan « ni charia, ni coup d'État » s'efforçaient confusément de trouver une alternative politique. Alternative qui se refusait à opposer les valeurs démocratiques à celles de la laïcité, piège dans lequel les tenants du système voulaient l'enfermer.

Malgré une instrumentalisation de ces manifestations par l'armée et le CHP, la défense des valeurs laïques, qui a mobilisé des dizaines de milliers de personnes, politiquement très hétérogènes, s'est révélée être un puissant vecteur de cohésion sociale mais n'a finalement pas empêché l'élection de Abdullah Gül à la présidence de la République en août 2007.

C'est dans ce contexte que le parti au pouvoir a considérablement ralenti le rythme du processus de réformes qui avait marqué la période précédente. On peut alors formuler une première observation : une partie des élites kémalistes, notamment au sein de l'armée et de l'appareil judiciaire, soucieuse de conserver ses prérogatives, tente de s'opposer méthodiquement aux évolutions induites par le long processus de rapprochement avec l'UE. La grille de lecture régulièrement présentée, qui consiste à opposer les partisans de la laïcité à ceux qui voudraient prétendument la réduire, n'apparaît guère convaincante. C'est en réalité beaucoup plus fondamentalement l'émergence de nouvelles élites s'affirmant dans les champs économique, politique et culturel et qui, *de facto*, s'opposent aux élites kémalistes traditionnelles dominant la République depuis sa création qu'il faut prendre en compte pour saisir les dynamiques actuelles en Turquie. Il apparaît légitime qu'une importante partie des citoyens turcs reste attachée aux valeurs et aux modes de vie façonnés par la construction républicaine, mais il est *a contrario* erronée de considérer que l'AKP possède un « agenda caché » qui, à terme, viserait à imposer la *charia*. Le credo kémaliste, souvent imposé de manière autoritaire au cours des décennies passées, ne peut plus constituer aujourd'hui le seul soubassement idéologique de la société turque. Le bras de fer entre les deux segments structurants de cette dernière s'est alors exacerbé à l'occasion du fameux procès *Ergenekon*.³

Altération du rôle politique de l'armée

Il serait fastidieux de retracer les multiples rebondissements qui ont ponctué cette affaire, tentons néanmoins d'en présenter les principaux enjeux. Ce procès est celui de ce que l'on appelle en Turquie l'« Etat profond », c'est à dire un réseau clandestin implanté au sein de l'appareil d'Etat et qui tente de résister au processus de démocratisation en cours. Ce réseau est notamment composé d'une partie de l'extrême droite nationaliste, de kémalistes radicaux, de membres des services secrets, de chefs mafieux mais aussi, et surtout, de militaires putschistes.

³ *Ergenekon* est le nom d'une vallée mythique centrasiatique qui serait le lieu d'origine des tribus turques et traditionnellement exaltée par l'extrême droite panturquiste.

Depuis juin 2007, c'est-à-dire depuis la mise à jour d'une opération anti-terroriste qui a fait apparaître au grand jour l'existence d'*Ergenekon*, l'institution militaire ne cesse d'être soumise à des offensives judiciaires et médiatiques qui entament progressivement sa position au sein du système politique turc. Le procès examine une multitude de faits, que l'on peut ramener à deux dossiers distincts : le premier concerne le réseau *Ergenekon* lui-même, le deuxième, celui des personnalités, notamment militaires, ayant élaboré des projets visant à renverser le gouvernement démocratiquement élu.

Une partie de la presse a servi de caisse de résonance, quand elle n'a pas été elle-même à l'initiative de ce processus. Ainsi, le plan Balyoz, révélé en janvier 2010 par le quotidien *Taraf*, prévoyait non seulement l'organisation d'attentats à la bombe contre des mosquées afin de créer la panique au sein de la population, mais aussi un incident aérien entre la Turquie et la Grèce pour démontrer l'incompétence du gouvernement de l'AKP et justifier une intervention militaire. L'armée ne nie d'ailleurs pas l'existence de ces scénarii, élaborés dès 2003, mais prétend qu'ils correspondent à un exercice de simulation interne... ce qui laisse perplexe.

Au-delà des faits, gravissimes, l'important réside dans le fait que pour la première fois dans l'histoire républicaine de la Turquie, des officiers supérieurs, dont des généraux qui occupaient des places de premier rang en 2003, mais aussi d'autres toujours en régime d'active, ont été arrêtés et interrogés. A plusieurs reprises ces officiers ont donc conçu des plans de déstabilisation du gouvernement, et les membres de l'état-major se trouvent dans une situation difficile, pris entre l'obligation de composer avec l'appareil judiciaire et/ou le gouvernement, et celle de ne pas mécontenter une grande partie des officiers exaspérés par les enquêtes judiciaires en cours.

L'une des premières leçons de ces événements est que l'institution militaire est de moins en moins en situation de s'opposer aux responsables politiques démocratiquement élus et aux exigences de la société civile, d'autant que ce sont des fuites militaires internes qui ont dévoilé les différents scandales qui aujourd'hui réduisent considérablement le prestige de l'institution. Une partie de l'état-major a parfaitement saisi qu'une quelconque action de l'armée contre le gouvernement n'aurait ni légitimité ni soutien. C'est pourquoi certains officiers supérieurs considèrent qu'il vaut mieux éradiquer les éléments factieux pour mieux tenter de maintenir l'essentiel de l'institution.

On peut donc considérer que les équilibres politiques et les rapports de force sont en train de se modifier en profondeur. Ce que vit la Turquie est une tentative de sortie d'une situation de mainmise de l'armée sur la société. A ce stade, on peut considérer que l'institution militaire n'est plus véritablement capable d'exercer sa tutelle sur le régime républicain, ce qui constitue une évolution potentielle radicale de la vie politique turque.

Raidissement autoritaire de l'AKP

Toutefois, si ces éléments vont finalement dans le sens d'une normalisation de la société turque, les récents infléchissements politiques de l'AKP ne manquent pas de préoccuper. En effet, le gouvernement, comme grisé par ses succès⁴, semble connaître à son tour un glissement autoritaire. L'élection des membres du Conseil supérieur des juges et des procureurs (équivalent du Conseil supérieur de la magistrature en France), dont le mode de fonctionnement a été modifié par l'amendement constitutionnel contenu dans le texte référendaire évoqué, s'est ainsi traduite par la volonté de l'AKP de politiser cette institution ; l'arrestation, au mois de mars 2011, de journalistes au dessus de tout soupçon dans le cadre du procès *Ergenekon* sont autant d'indices du danger que court le processus de démocratisation et qui rend plus que jamais nécessaire le renforcement d'une opposition crédible. C'est donc dans ce contexte tendu que la campagne des élections législatives de juin 2011 se déroule.

2 – Les forces politiques parlementaires en présence

Tableau 1 – Résultat des élections législatives en Turquie depuis 1995

	1995	1999	2002	2007
AKP (Parti de la Justice et du développement, droite conservatrice libérale, 2001)	–	–	34,43%	46,58%
CHP (Parti républicain du peuple, centre gauche, 1924)	10,71%	8,71%	19,41%	20,88%
MHP (Parti de l'action nationale, extrême droite nationaliste, 1969)	8,18%	17,98%	8,35%	14,27%
DYP (centre droit conservateur, 1983)	19,18%	12,01%	9,54%	5,4% (DP = DYP+ANAP,

⁴ Le dernier en date est la victoire sans appel, par un score de 58 % de « oui », au référendum portant sur des réformes constitutionnelles soumis par le gouvernement le 12 septembre 2010.

ANAP (droite libérale, 1983)	19%	13,22%	5,12%	mai 2007)
Partis kurdes	4,17% (HADEP)	4,75% (HADEP)	6,14% (DEHAP)	5,32% (DTP)
Partis islamistes	21,38% (RP, 1983)	15,41% (FP, 1999)	2,5% (SP, 2001)	2,33% (SP)
DSP (centre gauche, Ecevit, 1987)	14,64%	22,19%	1,23%	–
Taux de participation	84,25%	87,09%	79,10%	84,25%

	Gouvernement de coalition
	Parti gouvernant seul
–	Donnée manquante

Une scène politique nationale dominée par l'AKP

Se pose aujourd'hui la question de la caractérisation politique de l'AKP qui domine la vie politique turque depuis 2002 et dont le corpus idéologique et politique reste très différent de celui des partis se réclamant du kémalisme. Issu de la mouvance islamiste dont les partis ont été successivement interdits, il demeure difficile de le définir : parti islamiste, islamiste modéré, musulman conservateur, islamo-démocrate, islamique ou autre ? Les aspirations de l'AKP sont ainsi démocratiques au niveau politique, conservatrices au niveau socio-culturel, libérales au niveau économique. Ainsi, l'AKP est l'expression politique de l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs parés du vocable de « Tigres anatoliens », par opposition à la traditionnelle bourgeoisie kémaliste. L'AKP constitue une forme nouvelle de l'islam politique qui ne viserait aucune transformation radicale de la société.

Les partis de centre droit qui représentaient traditionnellement cette classe sociale émergente, et qui furent les pivots de la plupart des gouvernements entre 1983 et 2002, ont vu se réduire leur capacité d'attraction. Incontestablement, les résultats des deux derniers scrutins législatifs ont permis à l'AKP d'affirmer le statut de représentant politique de cette classe émergente. La carrière économique et/ou politique d'une partie significative des élites de l'AKP a d'ailleurs été déterminée par son exclusion des sphères économique et politique par les élites républicaines consacrées et a suscité leur soif d'ascension –voire de revanche – sociale.

Idéologiquement, le parti se rapproche du conservatisme populaire aux États-Unis au sein desquels la religion est plutôt perçue comme un corps de préceptes moraux et non comme la manifestation concrète d'un dogme. Ainsi, le conservatisme états-unien accorde une valeur supérieure à l'esprit et à la liberté d'entreprise et considère que l'organisation de la solidarité sociale par l'État encourage la paresse et la dépendance. Il refuse également l'institutionnalisation de l'assistanat et croit plutôt en l'institution familiale et aux actes de charité volontaire ; des valeurs qui, somme toute, sont partagées par une partie importante de la direction et de l'électorat de l'AKP.

Cette approche états-unienne, interprétant les valeurs de la religion comme des valeurs sociales guidant le comportement quotidien, très attachée à la liberté de conscience, est en réalité beaucoup plus proche des conceptions de l'AKP, que celle de la démocratie-chrétienne ouest-européenne.

Si la base sociologique du parti reste conservatrice et attachée aux valeurs religieuses, cela ne doit pas induire une erreur de perspective. En effet, il est à noter que sous l'impulsion de Abdullah Gül et de Recep Tayyip Erdogan, l'AKP s'est aussi construit sur le double objectif de l'adhésion à l'UE et de la démocratisation de la société turque, deux dossiers dont l'avancement a connu dernièrement des difficultés de mise en oeuvre. La modification radicale de ces deux postulats et la remise en cause des orientations fondamentales qui ont permis à l'AKP de devenir le parti pivot de la scène politique turque constituerait donc une rupture majeure et le couperait d'une part non négligeable de son électorat. Toutefois, force est de constater que la réelle détérioration des relations entre la Turquie et l'Union européenne entraîne incontestablement incompréhension et amertume des citoyens turcs à l'égard de Bruxelles.

Une opposition qui peine à s'affirmer

Le manque de consistance actuelle des partis d'opposition constitue l'une des spécificités de la scène politique actuelle en Turquie.

Le CHP, parti historique s'il en fût, puisque fondé par Mustafa Kemal Atatürk, en est le principal moteur. Représentant traditionnel des élites républicaines du pays, il est marqué par un fort tropisme souverainiste et restait ancré jusqu'à ces derniers mois dans un kémalisme figé. Formellement membre de l'Internationale socialiste, il a tenté sa mue social-démocrate au cours de la décennie soixante-dix du précédent siècle mais les conséquences du coup d'Etat de septembre 1980 ont marqué un coup d'arrêt à cette entreprise. Par-delà les vicissitudes politiques ce parti semblait depuis lors arc-bouté sur des certitudes qui l'empêchaient de saisir les profonds bouleversements de la société turque, défauts amplifiés par le peu de démocratie interne qui conduisit à la démission tous ceux qui tentaient de remettre en cause le leadership du tout puissant secrétaire général, Deniz Baykal. Son successeur, Kemal Kılıçdaroglu, outre la réputation de probité

dont il jouit, espère faire évoluer le parti et le sortir de l'image sectaire qui le marquait. Porteur d'un ton plus social que son prédécesseur, il semble en outre vouloir abandonner la ligne laïciste sectaire de ces dernières années et remettre la question kurde au premier plan des défis que la Turquie doit affronter et surmonter.

Héritier de l'extrême droite pantouranienne et panturquiste, le Parti d'action nationaliste (MHP) dirigé par Devlet Bahçeli, constitue la deuxième force politique d'opposition. Il n'est désormais plus seulement l'expression partisane des commandos qui ont ensanglanté la Turquie dans les années 1970 sous le nom des « Loups gris » et véhicule des sensibilités anti-européennes propre à la droite radicale, minoritaire mais néanmoins présente en Turquie. Son discours permanent sur la patrie en danger, l'affaiblissement des valeurs nationales, le refus de toutes concessions sur le dossier kurde s'accompagne en outre de références à l'identité religieuse. En reprenant cette « synthèse turco-islamique », le parti rend son électorat sensible au discours de l'AKP, ce qui pourrait le mettre à l'écart de l'Assemblée lors des élections de la semaine prochaine. Le principal objectif du MHP reste donc de dépasser le barrage de 10 % des suffrages exprimés pour conserver une représentation parlementaire.⁵ Les mauvais scores qu'il a réalisés dans ses bastions traditionnels lors du référendum de septembre 2010, et les différents scandales sexuels qui ont touché ces dernières semaines plusieurs de ses candidats au scrutin législatif, les contraignant à se retirer de la compétition électorale, ne fournissent toutefois pas l'image d'un parti politiquement à l'offensive.

Le Parti de la paix et de la démocratie (BDP) qui se présente comme le défenseur des revendications nationalistes kurdes est le septième avatar de cette sensibilité, les six précédents ayant été successivement dissous. Son influence se concentre dans certaines circonscriptions du sud-est anatolien. Il recourt depuis la dernière élection législative à la présentation de candidats indépendants afin de contourner la loi sur le barrage des 10 %, tactique qui lui avait permis d'obtenir l'élection d'une vingtaine de députés et de créer ainsi un groupe parlementaire. Il est toutefois régulièrement accusé d'être en réalité la vitrine légale du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en conflit armé contre l'Etat turc depuis août 1984, dont le bilan s'élève à près de 45 000 morts.

3 – De quelques enjeux du scrutin

Si le discours et les postures adoptés par les partis sur les sujets d'actualité et/ou dossiers de fond influenceront évidemment le résultat des élections, la victoire annoncée de l'AKP induit évidemment

⁵ En Turquie, les partis politiques ne parvenant pas à dépasser les 10 % des suffrages au niveau national lors des élections législatives ne peuvent accéder à une représentation parlementaire.

un fort impact sur le déroulement de la campagne. Il ne s'agit pas de décliner ici les propositions des différents partis ou les thématiques qu'ils ont choisi de développer mais plutôt d'identifier les grands enjeux de ce scrutin.

Nouvelle constitution et nécessaire affirmation des partis d'opposition

Au-delà du score qu'obtiendra le CHP le véritable enjeu se cristallise sur la constitution d'une réelle force d'opposition, nécessaire à une démocratie efficiente. La Turquie franchirait ainsi une nouvelle étape dans la consolidation de son système politique. Or le CHP peine à incarner le rôle de parti d'opposition constructive et une alternative crédible face à l'AKP, crédité de 48 % des intentions de vote. Le repositionnement du parti à gauche que semble vouloir opérer le nouveau leader, Kemal Kılıçdaroglu, pourrait toutefois obtenir des résultats positifs, au-delà des seuls résultats électoraux. L'affirmation d'une gauche jusque-là peu lisible devrait par exemple enfin contribuer à réactiver les débats concernant les défis sociaux, notamment celui du chômage, singulièrement absents en Turquie.

Dans le contexte actuel où l'AKP suit une ligne conservatrice, attestée par la radicalisation de ses positions sur bon nombre de sujets de société⁶, il est imaginable qu'un renversement de perspective s'opère, où le CHP porterait davantage le label de parti réformateur longtemps associée à l'AKP. Cependant, le leadership de Kılıçdaroglu reste fragile, miné par les luttes intestines qui continuent d'entacher la crédibilité du parti. Dans un récent sondage de l'institut MetroPOLL, 69 % des sondés confiaient ainsi leur scepticisme devant la capacité du CHP à jouer le rôle d'une opposition forte et efficace⁷.

Si le principal parti d'opposition est sans doute en situation d'atteindre entre 25 et 30 % des suffrages, de fortes interrogations subsistent encore sur le score que pourrait réaliser le MHP, donnée pourtant déterminante. En effet, la Turquie doit, pour poursuivre sa démocratisation, se doter d'une nouvelle constitution qui scellerait son aspiration à sortir enfin de l'idéologie de sécurité nationale qui persiste depuis le coup d'Etat de septembre 1980. La rédaction d'un texte constitutionnel, après plusieurs dizaines d'amendements de la Constitution de 1982, est depuis longtemps évoquée par l'AKP qui s'est même engagé à lancer le processus après les élections

⁶ Plusieurs lois ou projets de lois sont en effet des signaux forts envoyés à l'électorat conservateur. Citons par exemple celui proposant d'assouplir considérablement la législation sur la détention et le port d'armes pour les mineurs, ou encore la disposition réglementant la consommation d'alcool dans certains lieux pour les moins de 24 ans. Aican Tayla, « Les élections législatives de 2011 : les objectifs ambitieux de l'AKP ? », *Observatoire de la Turquie et de son environnement géopolitique*, IRIS, 12 février 2011, http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/observatoire-turquie/2011-02-18-les-objectifs-ambitieux-de-lakp.pdf.

⁷ Ishan Dagi, "Turkey towards elections: What will change?", *Today's Zaman*, 28 mars 2011. <http://www.todayszaman.com/columnist-239418-turkey-towards-elections-what-will-change.html>

législatives. Cependant, cette perspective soulève une interrogation majeure quant aux conditions dans lesquelles la nouvelle constitution pourrait être adoptée.

Comme souligné précédemment, le barrage des 10 % est toujours en vigueur. Cela signifie que si le MHP n'atteignait pas ce score, il n'aurait pas d'élus au sein l'Assemblée. Or, la politique menée actuellement par l'AKP envoie de nombreux signaux en direction de l'électorat conservateur et nationaliste du MHP, dans le but d'en récupérer une partie. Si cette stratégie de « droitisation » s'avérait payante, l'AKP pourrait réaliser un score très important, voire même dépasser la barre des 50 % des suffrages exprimés. Le parlement qui sortirait alors des urnes prendrait la forme d'une véritable assemblée constituante avec une surreprésentation de l'AKP qui pourrait ainsi disposer de la majorité des deux tiers nécessaire pour faire approuver une nouvelle constitution⁸, sans avoir besoin de négocier avec l'opposition ni recourir au référendum.

On le voit les problèmes concrets posés par la faiblesse de l'opposition dans le fonctionnement et l'équilibre du système politique peuvent avoir des conséquences pratiques préoccupantes. De plus, le glissement autoritaire évoqué précédemment et le quasi gel du processus de réformes viennent renforcer la nécessité d'une forte vigilance des forces démocratiques quant aux futurs développements à l'issue du scrutin du mois de juin.

Persistence des inégalités malgré de remarquables résultats économiques

La Turquie est aujourd'hui une puissance économique de premier plan. Relativement épargnée par la crise internationale, son économie a connu des taux de croissance record – le plus élevé des pays de l'OCDE. Ce dynamisme lui a permis de devenir la quinzième économie mondiale, ce qui justifie sa place au G20. Si l'intégration de la Turquie à l'Union douanière en 1996 a permis l'essor de son commerce extérieur avec ses partenaires européens, la tendance est plutôt à la recherche de nouveaux marchés – moyen-orientaux et africains notamment – afin d'écouler sa production et soutenir sa croissance.

⁸ En effet, la procédure de validation d'un nouveau texte constitutionnel élaboré par une commission d'experts est sensiblement la même que celle qui concerne l'approbation des amendements constitutionnels. Cette procédure prévoit que le texte soit approuvé au minimum par les trois cinquièmes des députés puis envoyé au président qui peut soit le promulguer, soit le renvoyer en débat à l'Assemblée pour modifications. Si celle-ci revotait le texte à la majorité, cette fois, des deux tiers, le président peut choisir de le soumettre au référendum (Article 175 de la Constitution turque, <http://mjp.univ-perp.fr/constit/tr1982-3.htm>).

Repères statistiques

PIB (ppa) : 610 milliards d’euros (2009)

Croissance : 9 % (2010)

Taux de chômage : 11,2 % (2010)

IDE : 5,5 milliards (2009)

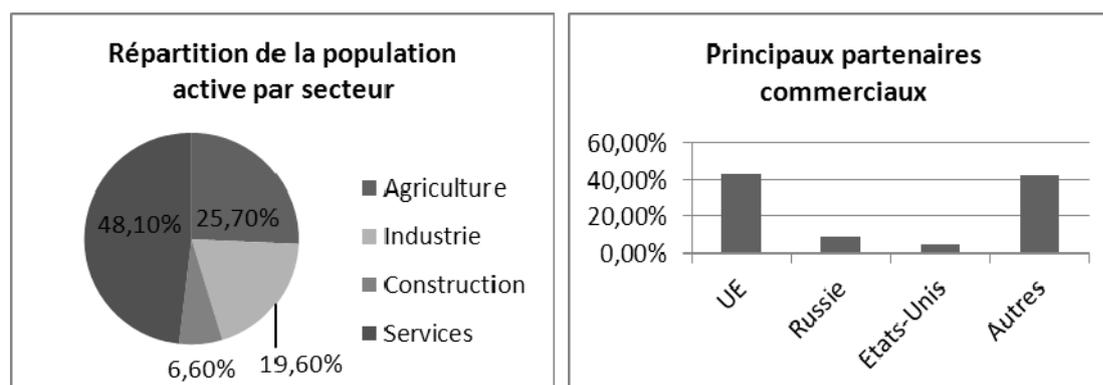
23 700 sociétés à capitaux étrangers opèrent en Turquie ; un tiers des banques et un quart des 500 plus grandes entreprises sont étrangères

Solde budgétaire : - 2,7% du PIB

Dettes extérieures : 38% du PIB

Principaux secteurs d’activités

- 1^{er} producteur mondial de ciment
- 1^{er} producteur mondial de bore
- 1^{er} fabricant européen de télévision
- 4^e marché européen de télécoms
- 2^e fabricant européen de matériaux de construction
- 3^e producteur européen de fer et d’acier
- Les produits industriels représentent 95% des exportations et la production industrielle 30 % du PIB



Source : TUSIAD, OCDE

Malgré ces bons résultats, d’importantes disparités régionales persistent masquées par les indicateurs macro-économiques comme le PIB, le montant des investissements directs étrangers (IDE), le niveau maîtrisé de l’inflation ou le taux de croissance. Les écarts de développement continuent en effet d’accréditer la thèse de l’existence de « deux Turquies » : celle de l’Ouest abritant le poumon économique de la Turquie autour de la métropole stambouliote, qui contribue à hauteur de 27 % au PIB national, ainsi que les centres économiques d’Izmir et d’Ankara ; celle de l’Est souffrant toujours de l’état de guerre civile larvée, frein récurrent au développement de la région et à la construction d’infrastructures nécessaires pour y améliorer la qualité de vie et attirer les investisseurs. Le GAP (*Güneydoğu Anadolu Projesi* – Projet d’Anatolie du Sud-Est), vaste plan

d'aménagement de la région du Sud-Est lancé à la fin des années 1970, constitue une bonne illustration de ces difficultés, l'achèvement des travaux prévu en 2012 étant toujours incertain.

Lancinante question kurde

La persistance des affrontements armés entre le pouvoir central et le PKK continue d'entraver toute possibilité de développement et de stabilisation. En dépit du fait que le PKK a officiellement abandonné ses revendications indépendantistes, la situation politique et militaire reste tendue, une partie de la population kurde maintenant ses revendications auprès d'un pouvoir central en proie aux pressions de l'électorat nationaliste turc et toujours marqué par le spectre d'une partition territoriale.

Bien que l'extension des droits culturels devienne plus effective et que l'identité kurde commence à être reconnue, bon nombre de Kurdes se considèrent encore comme des citoyens de seconde zone. Certaines avancées ont eu lieu, avec par exemple la création d'une chaîne publique – TRT6 – diffusant en langue kurde depuis janvier 2009. Les élections municipales du mois de mars 2009 ont été l'occasion pour l'AKP de montrer sa volonté de séduire l'électorat kurde, sans toutefois de réels succès dans la région. Cet échec n'a pas empêché le gouvernement de lancer à l'automne 2009 une politique de réformes baptisée « ouverture kurde ». Ce nouveau train de réformes n'a toutefois pas survécu à la dissolution du DTP – parti représentant les intérêts des nationalistes kurdes à l'époque, remplacé depuis par le BDP – prononcée en décembre 2009 par la Cour constitutionnelle.

Sans la reconduction de la représentation parlementaire du BDP qui peut contribuer à la délégitimation du recours à la lutte armée, les perspectives d'évolution de la question kurde à court terme semblent donc bien minces. Les nombreux affrontements et manifestations qui ont ponctué la campagne électorale de l'AKP dans la région sont de ce point de vue inquiétants.

Perspective d'adhésion à l'Union européenne au point mort

Les nombreuses critiques de certains gouvernements européens ont mis à mal l'enthousiasme initial des Turcs qui sont de plus en plus nombreux à se monter dubitatifs quant à la perspective de l'adhésion. L'euro-scepticisme turc et le turco-scepticisme européen s'alimentant mutuellement, le projet d'intégrer l'UE n'est donc désormais plus au premier plan de l'agenda politique de l'AKP, même si le parti gouvernemental continue à affirmer en public l'attachement à cet objectif. Sans que la rupture ne soit prononcée, force est de constater que le processus d'adhésion est au point mort. Pour la première fois depuis l'ouverture des négociations, aucun chapitre n'a ainsi été ouvert durant les six mois de la dernière présidence du Conseil de l'UE, achevée le 31 décembre 2010. Le dernier

rapport de suivi rédigé par la Commission européenne n'a pour sa part pas ménagé ses critiques.⁹ Le document souligne toutefois le rôle constructif de facilitateur joué par la Turquie au Moyen-Orient et les progrès significatifs réalisés dans plusieurs domaines comme l'environnement.

S'il ne faut pas sous-estimer la place prise par l'idée d'adhésion à l'UE au sein de l'identité collective du pays, toute avancée demeure conditionnée par la levée des nombreux blocages maintenus par les Etats membres. Le gel de huit chapitres prononcé en décembre 2006 à la suite du refus d'Ankara d'ouvrir ses ports et aéroports aux navires et avions chypriotes-grecs constitue un fort obstacle aux négociations. L'intégration de la République de Chypre – en réalité la seule partie chypriote grecque – paralyse l'UE qui est désormais juge et partie. Depuis le plan de réunification de l'île soumis à referendum par Kofi Annan en 2004, refusé par les Chypriotes grecs et accepté par les Chypriotes turcs, aucune piste sérieuse de résolution n'a véritablement émergé, et l'accession à la présidence tournante du Conseil de l'UE par Nicosie à partir du 1^{er} juillet 2012 ne laisse pas envisager un déblocage de la situation. Il faut ajouter à cela l'attitude de la France qui s'oppose à l'ouverture de tout chapitre qui « préjugerait de l'adhésion »¹⁰.

Ainsi, il semble difficile d'envisager une évolution significative de la situation avant les modifications que pourraient faciliter des changements de majorité politique en France et en Allemagne. ■

⁹ European Commission, *Turkey 2010 Progress Report*, 9 novembre 2010, http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2010/package/tr_rapport_2010_en.pdf.

¹⁰ Ainsi, la France s'oppose par exemple à l'ouverture de cinq chapitres dont celui relatif à l'Union économique et monétaire.

LA SITUATION EN TURQUIE A LA VEILLE DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Didier Billion, directeur des publications de l'IRIS

courriel : dbillion@iris-france.org

Bastien Alex, chercheur à l'IRIS

courriel : alex@iris-france.org

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE / 7 JUIN 2011

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info